TALENCE PATRIVAL
MAISON DE GESTION

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objectif : le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit : **AMETHYSTE GLOBAL**
Action AC FR0013344579 - Devise : EUR

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français, agréé en France, géré par TALENCE PATRIVAL
Initiateur : TALENCE PATRIVAL (ci-après « nous ») est une société de gestion agréée par la France sous le numéro GP 90-28 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers
Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF), chargée du contrôle de TALENCE PATRIVAL en ce qui concerne ce document d'informations clés
Contact : Appelez le +33 (3) 20 51 92 93 ou référez-vous au site internet www.talencegestion.fr pour de plus amples informations sur la SICAV

Date de production du document d'informations clés : 01/08/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : AMETHYSTE GLOBAL est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une SICAV. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juillet 2018.

Durée : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans.

Objectifs : La SICAV, de classification « Actions internationales », a pour objectif d'obtenir une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Bloomberg Equity Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis).

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la SICAV est exposée essentiellement en actions de toutes capitalisations boursières et de toutes zones géographiques. Selon une approche au cas par cas (« stock picking »), le choix des valeurs se fera parmi tous les secteurs d'activité, en privilégiant l'analyse fondamentale des sociétés.
Le processus d'investissement se décompose en 4 étapes :

- identification des sociétés potentiellement intéressantes ;
- analyse des fondamentaux de la société ;
- valorisation ;
- sélection des titres et investissement.

L'exposition au risque actions est comprise entre 60% et 100%.
La SICAV est exposée à hauteur de 60% minimum sur le marché des actions de toutes zones géographiques, y compris les pays émergents, de toutes capitalisations boursières et de tous secteurs.
La SICAV peut être exposée jusqu'à 30% de son actif en actions de petites capitalisations et jusqu'à 30% en actions de pays émergents.
Dans la limite de 40% de l'actif, la SICAV se réserve la possibilité d'être exposé en titres obligataires ou monétaires sans contrainte de répartition géographique, de tous secteurs et de tous types d'émetteurs (Etats ou émetteurs privés de toutes capitalisations). Il s'agit de titres notés Investment grade au moment de l'investissement.
La SICAV se réserve la possibilité d'être exposé en obligations convertibles (de 0% à 25%) et en obligations à haut rendement (les titres spéculatifs sont limités à 10% maximum).
Pour la sélection des produits de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences, mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres envisagés.
La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM/FIA de droit français et d'OPCVM de droit européen.
La SICAV se réserve la possibilité de recourir aux contrats financiers à terme, négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés et de gré à gré, dans la limite d'un engagement de 20% de l'actif net, dans le but de couvrir les risques action, taux et change et/ou d'exposer le portefeuille (notamment par la vente ou l'achat de contrats sur indices actions), en fonction des anticipations du gérant ou des fluctuations du marché.
La SICAV peut être exposée jusqu'à 100% au risque de change.
La SICAV est soumise à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du Prospectus.

Assurance : Non-applicable. La SICAV ne fait pas l'objet de garantie ou de protection du capital.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieur à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions, tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

Résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Conseil d'administration d'AMETHYSTE GLOBAL peut décider la dissolution ou la fusion de cette SICAV à son initiative.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) jusqu'à 12 heures chez le Dépositaire CIC (attention aux délais techniques et à ceux des intermédiaires financiers allant de 15 à 45 minutes avant cut-off). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée en J+1 sur les cours de clôture de J, et sont réglées 3 jours après la date de valeur liquidative (Valeur liquidative quotidienne).

Informations complémentaires : Le règlement et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@talencegestion.fr La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.talencegestion.fr

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

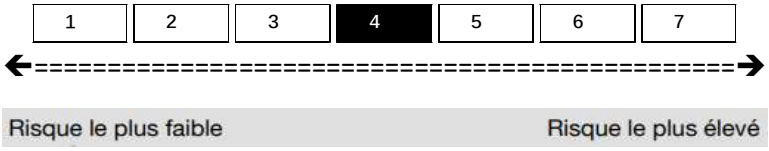

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de la SICAV se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité de TALENCE PATRIVAL à vous payer en soit affectée.
Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :
Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de la SICAV.
Risque de contrepartie : La société de gestion pourra utiliser des instruments financiers dérivés où des techniques de gestion efficace gré à gré conclus auprès de contreparties sélectionnées par la société de gestion. En conséquence, la SICAV est exposée au risque qu'une ou plusieurs contreparties ne puissent honorer ses engagements au titre de ces instruments ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
Risque lié au recours aux instruments dérivés : l'utilisation des instruments dérivés entraîne un risque d'amplification des pertes pour la SICAV lorsque les instruments dérivés sont utilisés pour obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du produit et le cas échéant d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié selon la date de création du produit.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

	Exemple d'investissement de 10 000 € sur la période de détention recommandée de 5 ans		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, et n'ayant pas de rendement minimal garanti, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 780 €	3 310 €
	Rendement annuel moyen	-72.18 %	-19.85 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 710 €	8 400 €
	Rendement annuel moyen	-22.92 %	-3.44 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 150 €	12 160 €
	Rendement annuel moyen	1.48 %	3.99 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 160 €	14 530 €
	Rendement annuel moyen	31.61 %	7.76 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre mars 2015 et mars 2020.
Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre avril 2017 et avril 2022.
Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2016 et octobre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI TALENCE PATRIVAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux ci-après présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- 10 000 EUR sont investis.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Exemple d'investissement de 10 000 € sur la période de détention recommandée de 5 ans		
Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	410 €	1 558 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,14 %	2,66 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,65 **%** avant déduction des coûts et de 3,99 **%** après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant la SICAV peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 €). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COUTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela correspond aux coûts de distribution du produit. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,99 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'année dernière.	195 €
Coûts de transaction	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, TALENCE PATRIVAL – A l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne - 29 Bis, avenue de la Marne - 59290 Wasquehal. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.talencegestion.fr ou sur demande en écrivant à l'adresse : contact@talencegestion.fr
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant https://www.talencegestion.fr/gamme-de-fonds/
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : https://www.talencegestion.fr
Informations relatives à la finance durable : https://www.talencegestion.fr/investisseurresponsable/.

La responsabilité de TALENCE PATRIVAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.